



NOTE STATISTIQUE

L'édition 2016 du *Rapport économique sur l'Afrique* s'appuie sur les chiffres actualisés et harmonisés les plus récents provenant d'un éventail de sources, notamment des questionnaires élaborés par les auteurs. Les principales variables économiques et sociales sont obtenues auprès de bases de données du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU (DAES) et de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ont également été mises à contribution les bases de données statistiques du Fonds monétaire international (FMI), de l'Economist Intelligence Unit (EIU), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de la Banque mondiale et de certains ministères de pays africains. Il se pourrait que les données indiquées pour des années antérieures dans le Rapport diffèrent de celles des éditions précédentes en raison de révisions qui leur auraient été apportées.

La base de données des Perspectives économiques mondiales du DAES fournit des données comparables sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des pays africains, à l'exception des Seychelles et du Swaziland, pour lesquels elles sont extraites de la base de données de l'EIU. Les taux de croissance du PIB réel sont générés à partir des données de pays, 2010 étant l'année de référence. Les taux d'inflation sous-régionaux des groupements de pays sont des moyennes pondérées, la pondération se fondant sur le PIB aux prix de 2005. Les prévisions du scénario de base reposent en partie sur le projet LINK et le modèle de prévisions économiques mondiales du DAES.

Pour estimer l'impact du récent choc pétrolier sur la croissance du PIB de l'Afrique, le Rapport utilise la méthode de décomposition quadratique pour transformer les données de basse fréquence (annuelles) en données de haute fréquence (mensuelles). Cette méthode de décomposition permet d'ajuster un polynôme quadratique local pour chaque observation de la série originale, en utilisant le polynôme ajusté pour compléter toutes les observations de la série de fréquence plus élevée associée à la période. Le polynôme quadratique est constitué en prenant des ensembles de trois points adjacents de la série originale et en ajustant une fonction quadratique pour s'assurer que la somme des points des données mensuelles interpolés corresponde aux points de données réels annuels.

Les données sociales reposent sur les informations les plus récentes disponibles à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Les données sur l'emploi proviennent des Indicateurs clés du marché du travail de l'OIT, alors que celles du commerce (exportations et importations) viennent de la CNUCED et de l'Organisation mondiale du commerce.

Sauf indication contraire, les données couvrent 53 pays africains (à l'exclusion du Soudan du Sud pour lequel les données ne sont pas disponibles). Les pays sont classés en régions géographiques et par groupes de pays : pays importateurs de pétrole, pays exportateurs de pétrole, pays riches en minéraux et pays pauvres en minéraux. Ces groupements de pays s'inspirent des données sur le commerce issues de la base de données de la CNUCED pour les années 2012 et 2013 (CTCI 33 pour le pétrole et la CTCI 27 + 28 + 32 + 34 + 35 + 68 + 667 + 971 pour les minéraux).

Les régions géographiques sont l'Afrique du Nord, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

On entend par « **pays exportateurs de pétrole** » les pays dont les exportations de pétrole sont supérieures d'au moins 20 % à leurs importations de pétrole. Il s'agit des pays ci-après: Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Libye, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Soudan et Tchad.

Les **pays importateurs de pétrole** comprennent les pays ci-après: Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Les **pays riches en ressources minérales** sont ceux dont les exportations de minéraux représentent plus de 20 % de leurs exportation totales. Il s'agit de l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, Djibouti, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, la Guinée, le Lesotho, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, Madagascar, Mozambique, la Namibie, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone, le Soudan, La République-Unie de Tanzanie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.

Les **pays pauvres en ressources minérales** comprennent les pays suivants: Angola, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Libye, Malawi, Maroc, Maurice, Nigéria, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Somalie, Swaziland, Tchad et Tunisie.

La partie thématique du Rapport utilise des données et des informations de source primaires, recueillies au moyen de questionnaires et de sources secondaires, puis harmonisées et analysées par le personnel de la CEA. Des entretiens ont été menés dans dix pays (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Maurice, Nigéria et Rwanda). Des informations complémentaires ont également été recueillies auprès de certaines communautés économiques régionales.

L'Afrique a connu une croissance économique vigoureuse au cours des dix dernières années et ses perspectives de croissance à moyen terme demeurent positives, malgré la tourmente qui s'est abattue sur l'économie mondiale. Cette croissance ne s'est cependant pas traduite en avantages correspondants sous forme de diversification économique, d'emplois décents et de développement social rapide. Le continent a défini une vision et l'a assortie d'un programme en vue de sa concrétisation en 2063, preuve s'il en est de l'importance que la transformation structurelle revêt dans le débat public et dans les discours des décideurs. La concrétisation de la vision définie pour 2063 cadre bien avec les objectifs plus larges de développement au plan mondial, tels que reflétés dans les objectifs de développement durable, le Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et d'autres programmes de développement convenus au niveau international, notamment l'Accord de Paris sur le climat de 2015. Plusieurs pays élaborent actuellement leur vision et leurs stratégies de développement nationales afin d'assurer une croissance verte, la résilience au climat et à long terme une économie à faible intensité de carbone. Les pays africains ont des chances de figurer dans le peloton de tête en ce domaine – s'ils vont rapidement de l'avant.

L'édition de 2016 du Rapport économique sur l'Afrique présente les arguments militant en faveur d'une industrialisation durable et centrée sur les personnes en Afrique. Compte tenu des effets du changement climatique, des pénuries de ressources et de la dégradation de l'environnement, des mesures visant à rendre le développement de l'Afrique écologique, revêtent une importance cruciale et peuvent rapporter d'importants avantages. La forme et le modèle d'industrialisation de l'Afrique, façonnés par ses abondantes ressources naturelles, telles que l'eau et les sources d'énergie renouvelables, sont analysés dans le rapport, tout comme l'est la refonte des politiques à opérer pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité.

Le rapport examine le rôle que pourraient jouer le découplage entre énergie et activité économique et l'écologisation des chaînes de valeur en tant que vecteurs d'une croissance à faible émission de carbone en Afrique. Les études de cas des pays fournissent des exemples d'activités d'écologisation actuellement menées dans les différents secteurs clés. Une modélisation de scénarios alternatifs – l'un étant la poursuite des activités comme d'habitude et l'autre, l'option de l'écologisation – fait valoir l'importance qu'il y a pour le continent de réaliser ses objectifs stratégiques de transformation structurelle et d'industrialisation, de manière durable et inclusive.

